

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023

Date de convocation 01 juin 2023	L'an deux mil vingt-trois le neuf juin à 20h30, le conseil municipal, dûment convoqué le 1 ^{er} juin, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur François DUMOULIN, Maire
Nombre de conseillers	Présents : Mmes MONTAGU, TUSCHE, LOGEAIS, NOUGIER, CENDRES; MM. ANTUNES, MARTIN, BRICE, THEVENOUX, et GARNIER
En exercice : 15 Présents : 11 Pouvoirs : 2 Votants : 13	Pouvoirs : Madame PARDO Marie-Hélène donne pouvoir à Madame TUSCHE Denise Monsieur DORMEUIL Dominic donne pouvoir à Monsieur DUMOULIN François
	Absents : M. VIELLIARD Emmanuel, Madame LADROUE Jocelyne

A 21h10 les conditions du quorum étant réunies, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Election du secrétaire de séance

A l'unanimité des membres présents, Madame NOUGIER est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 13 avril 2023

Madame NOUGIER fait une remarque concernant le procès-verbal du 13 avril et plus particulièrement sur délibération 2023-08 : n'étant pas présente lors du dernier conseil, elle n'a pas pu, et elle le regrette, exposer aux conseillers les dossiers concernant les associations et leurs subventions. Monsieur le Maire acquiesce et dit que c'est lui qui a exposé les faits.

Le procès-verbal du 13 avril 2023, ne suscitant pas d'autres remarques, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération n°2023-14

Décision modificative budgétaire n°1

Monsieur le Maire expose qu'une créance de 2022 n'étant pas encore recouvrée par la trésorerie municipale, la subvention octroyée au CCAS porté au budget primitif 2023 n'est pas suffisante pour honorer la facture de l'INFA où s'est déroulé le repas des aînés en mars dernier.

En conséquence, il propose de voter un complément de subvention de 3000 euros.

Dépenses de fonctionnement :

- chapitre 62, compte 6218 - 3000,00 €
- chapitre 65, compte 657362 + 3000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des membres présents et représentés :

Approuve la décision modificative n°1 telle que résumée ci-dessus.

Points divers

Recrutement d'un nouvel employé municipal :

Monsieur le Maire annonce qu'à la suite de l'offre d'emploi diffusée, il a reçu 7 CV.

5 candidats ont été invités à un entretien en présence de Madame PARDO et de Messieurs DUMOULIN, BRICE et THEVENOUX.

Le candidat retenu rejoindra les effectifs municipaux à compter du lundi 3 juillet en CDD pour un an renouvelable.

Fête du village, besoin de bénévoles :

La fête aura lieu le samedi 24 juin dès 17h30 avec, si les conditions le permettent, l'embrasement du feu de la Saint-Jean vers 22h30. L'association Villa'joie a besoin de bénévoles pour que cette fête soit, comme chaque année, un événement joyeux et parfait. Vous pouvez vous manifester auprès de la mairie qui transmettra ou directement auprès de Janette DEMILLY et Patricia LAUGEROTTE.

La séance est levée à 21h35

Fait à Courteuil, le 12 juin 2023

Le Maire,
François Dumoulin



Marie-Hélène NOUGIER Adjoint	Sylvain BRICE Adjoint	Thierry THEVENOUX Adjoint
Éric MARTIN Adjoint	Charles GARNIER	VIELLIARD Emmanuel
Virginie PARDO	Jocelyne LADROUE	TUSCHE Denise
Edwige CENDRES	Jean-Henri ANTUNES	Dominic DORMEUIL
Roselyne MONTAGU	Bénédicte LOGEAIS	